

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 606

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revendications et priorités

Les revendications du Mouvement unitaire de la fonction publique sont élémentaires, la semaine de quarante heures notamment. A tel point que le gouvernement genevois semble prêt au compromis malgré le rappel à l'ordre des dirigeants de l'économie.

Quant aux syndicats du secteur privé, ils apportent leur appui aux fonctionnaires, espérant profiter à leur tour de la brèche ainsi créée. Un combat par troupes interposées révélateur, soit dit en passant, de la faiblesse des organisations syndicales d'employés et d'ouvriers.

Pour sa part, le mouvement unitaire n'est guère enclin à négocier; il exige satisfaction globale et se répand en communiqués de presse indignés. Emmené par des leaders rescapés de l'extrême-gauche des années septante, le mouvement fonctionne à coups d'assemblées générales fort bien organisées et qui débouchent régulièrement sur une touchante unanimité.

Mais à la «base»? L'enthousiasme est moins prononcé. Les revendications sont essentiellement soutenues par les travailleurs sociaux qui bénéficieraient d'une grande autonomie dans leur travail. Guère de pression par contre chez les fonctionnaires de l'administration centrale.

Pour l'instant, seule la droite libérale a abattu ses cartes. Elle met en doute — ce n'est pas une surprise — la légitimité d'une éventuelle amélioration du statut de la fonction publique genevoise, favorisée tant côté salaires (supérieurs au secteur privé pour le personnel peu qualifié) que côté sécurité de l'emploi. Cette argumentation trouve sans conteste un écho auprès des salariés du secteur privé, durement touchés par la progression à froid de l'impôt, et qui mettent en relation la pression fiscale et les exigences du Mouvement unitaire — sans parler des lieux communs débités sur les fonctionnaires et leur assiduité au travail qui ne favorisent pas, c'est

le moins qu'on puisse dire, la naissance d'une unité revendicative.

Dès lors on peut se demander si la tactique qui consiste à faire de la fonction publique la locomotive du progrès social est adéquate. La marche forcée suivie par quelques militants risque de provoquer un choc en retour douloureux. Déjà à Schaffhouse, il y a quelques mois, les citoyens ont décidé de soumettre au référendum facultatif le traitement des fonctionnaires...

Mais surtout les revendications «unitaires» ne tiennent pas compte de la diversité des situations. 40 heures, c'est encore trop pour les travailleurs hospitaliers et les agents des transports publics soumis à des horaires irréguliers, pour tous ceux aussi qui remplissent des fonctions particulièrement pénibles. Une action prioritaire et spécifique sur ces secteurs trouverait un soutien populaire beaucoup plus aisément qu'un paquet de revendications avancées au profit de tous les serviteurs de l'Etat.

GORZ

Temps de travail et temps libre

On connaît les idées d'André Gorz, exprimées en 1980 dans son ouvrage «Adieu au prolétariat» (Galilée). En bref, il y aura toujours dans une société du travail répétitif et inintéressant; alors plutôt que se battre pour cogérer ou autogérer ce temps maudit, cherchons plutôt à en limiter au maximum la durée. Gagnons rapidement à la sueur de nos fronts de quoi assurer la base matérielle de nos existences. Avec les progrès des techniques de production, ce sera chose de plus en plus facile. Et investissons dans le temps libre nos capacités de création et d'organisation: c'est là que l'autogestion doit s'appliquer et naître la société conviviale. Le propos est séduisant. Il appelle pourtant quelques considérations critiques. Une durée plus courte du temps de travail, l'amélioration des salaires, comptent parmi les revendications essen-

tielles du mouvement syndical, justifiées — en partie du moins — par les rythmes qui caractérisent la production moderne et les temps accrus de déplacement entre l'habitat et le lieu de travail. Mais à l'inverse, si le patronat cède quelques heures sur le temps de travail, n'est-il pas fondé à exiger et à imposer dans sa logique, des rythmes de production accrus et des conditions de travail plus mauvaises encore? Pour parer à cette évolution, n'est-il pas de première importance d'arracher un droit de décision sur la gestion des entreprises?

Cette aliénation limitée et volontairement acceptée telle que l'imagine Gorz permettra-t-elle à l'espace social libéré qu'il appelle de ses vœux, de se déployer? En d'autres termes, le pouvoir sur la production, abandonné en quelque sorte aux mains d'une minorité, sera-t-il vraiment sans impact sur la sphère de liberté qui doit profiter à tous? Inutile de nier en tout cas que jusqu'à présent, les objets que l'homme a fabriqués ont toujours profondément influencé les valeurs et les comportements de l'homme.

On constate de plus en plus que le problème de la durée du travail est plus disciplinaire — il permet à certains d'exercer un fabuleux contrôle sur le grand nombre — qu'économique. La sociologie du travail a montré à l'envi qu'en travaillant moins on travaillera mieux. L'abaissement de la durée du temps de travail est donc économiquement possible. Mais faut-il pour autant que les travailleurs renoncent à s'exprimer sur le sens et les conditions de leur travail?

KAISERAUGST

Rien de nouveau sous le soleil

Kaiseraugst «dernière». Pas de dernière heure! Rien de nouveau sous le soleil. Cf. DP 603 (3.9.1981).
